

EMPLOI DU TEMPS

CLASSES D'ÉVEIL ET DE FORMATION MUSICALE

ÉVEILS

Éveil 1 : mercredi à 10H30 (45 mn)

Éveil 2 : mercredi à 11H15 (45 mn)

FM DÉBUTANTS

ADOLESCENTS & ADULTES

mardi à 18h30 (1h30, bimensuel)

FM 1ER CYCLE

1^{ère} année : mercredi à 14h15 (1h)

2^{ème} année : mercredi à 14h15 (1h)

3^{ème} année : mercredi à 16h45 (1h)

4^{ème} année : mercredi à 16h45 (1h)

FM 2ND CYCLE

mardi à 17h30 (1h)

CLASSES INSTRUMENTALES

	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
violon, alto	♪	♪		
violoncelle		♪		
flûte traversière	♪	♪		
clarinette		♪	♪	
saxophone		♪		
piano	♪	♪	♪	♪
mandoline		♪		
guitare		♪		
batterie-percussion		♪		
trompette		♪		

DOSSIER D'INSCRIPTION

Les fiches d'inscription sont fournies sur place et téléchargeables sur le site :

<https://couserans-pyrenees.fr/ecole-de-musique/>



42, BD FRÉDÉRIC ARNAUD 09200 SAINT-GIRONS
05.61.96.08.10
couserans-pyrenees.fr/ecole-de-musique
ecole.musique@couserans-pyrenees.fr

L'ÉCOLE DE MUSIQUE

L'école de musique Couserans-Pyrénées est une école intercommunale qui s'inscrit dans le schéma départemental des enseignements artistiques (SDEA), et travaille avec l'ADECC (Agence de Développement de l'Économie Culturelle du Couserans).

À la croisée des musiques, elle a à cœur de porter le projet de territoire : des musiques traditionnelles aux musiques d'aujourd'hui.

Les instruments enseignés sont variés et permettent aux élèves d'apprendre de différentes manières grâce à l'oralité et à la musique écrite : musique classique, contemporaine, traditionnelle, jazz et musiques actuelles.

LES COURS

Les instruments enseignés : clarinette, flûte traversière, saxophone, trompette, piano, mandoline, guitare, violon, alto, violoncelle, batterie-percussions, cornemuse.

L'éveil favorise l'apprentissage d'un langage musical par l'écoute, le chant, la danse, le jeu et la découverte d'instruments de musique.

En premier cycle, le cours d'instrument est collectif (jusqu'à trois élèves, 45min).
Le cours de formation musicale est obligatoire.

En second cycle et en fonction du projet de l'élève le cours d'instrument est individuel (45min).
Le cours de formation musicale est obligatoire. La pratique d'ensembles (pratiques collectives) est élaborée en concertation avec l'élève et les enseignants.

Les adultes et adolescents (débutants ou avancés) sont les bienvenus en fonction des places disponibles.

CLASSE D'ÉVEIL 1^{ÈRE} ANNÉE & 2^{ÈME} ANNÉE

Pour les élèves de grande section maternelle puis les élèves du CP.
Durée du cours 45 min/semaine.

FORMATION MUSICALE

FM Cycle 1 (École par l'Orchestre*) : pour les élèves à partir du CE1. Durée : 1h
FM Cycle 2 : Durée : 1h

*L'École par l'Orchestre (EpO) est une pédagogie innovante qui permet aux élèves d'apprendre avec leurs instruments la formation musicale déclinée sous plusieurs thématiques : par exemple le codage, l'occitan, le sound painting.

LES PRATIQUES COLLECTIVES

La pratique d'ensembles (pratiques collectives) est élaborée en concertation avec l'élève et les enseignants.

- ATELIER JAZZ : 1h30 hebdomadaire
- ATELIER IMPROVISATION : 1h30 bimensuel
- ENSEMBLE DE VIOLONCELLES : 1h hebdomadaire
- ACCOMPAGNEMENT (musique de chambre) : 1h bimensuel
- PETIT SYMPHONIQUE VENTS ET CORDES (1er Cycle) : 1h hebdomadaire
- GRAND ENSEMBLE À CORDES (2nd Cycle) : 2h30 bimensuel

LES TARIFS

	CLASSE D'ÉVEIL 1ère ou 2ème année	CURSUS DE BASE Formation musicale et instruments	PRATIQUE COLLECTIVE seule	Plusieurs PRATIQUES COLLECTIVES
ENFANTS (- de 18 ans)	160 €	250 €		
ADULTES		400 €	100 €	200 €

Prêt d'instrument : 130 €

Abattements à partir du deuxième enfant.

Modalités de paiement : à l'année, au trimestre, au semestre.

LES PROFESSEURS

FLÛTE TRAVERSIÈRE,
ATELIER D'IMPROVISATION : Isabelle BAGUR

CLARINETTE, EVEIL MUSICAL : Léa BURET

SAXOPHONE, TROMPETTE, ATELIER JAZZ :
Frédéric LACOURT

MANDOLINE, CORNEMUSE :
Adrien VILLENEUVE

GUITARE : Gabriel ABELLA

VIOLON, ALTO : Sébastien LOPEZ

VIOLONCELLE, ACCOMPAGNEMENT :
Joël DUMONT

PIANO : Mathieu BARDOU

BATTERIE-PERCUSSIONS : Régis MAURETTE